



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## LES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMPTE RENDU DU 16/03/22



CLÉS POUR AGIR

# RÉHABILITATION DU BÂTI EXISTANT, RÉEMPLOI ET URBANISME TRANSITOIRE : L'URBANISME CIRCULAIRE EN BELGIQUE



# CINQUIÈME ET DERNIER RENDEZ-VOUS DES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce webinaire est le cinquième rendez-vous des « Circuits de l'économie circulaire », un programme réalisé pour le ministère de la Transition écologique et l'ADEME par ORÉE.

Les « Circuits de l'économie circulaire », se matérialisent par un cycle de conférences au cours duquel 5 séminaires sont organisés sur 5 sites pilotes entre fin 2020 et 2022 dans des territoires où des porteurs de projet, collectivités, aménageurs publics comme privés ont déjà révélé leur engagement et leur maturité sur le sujet. C'est une opportunité de valoriser le porteur de projet hôte, de mobiliser les acteurs de l'économie circulaire localement, d'inviter des experts nationaux sur ce thème et de renforcer le réseau des acteurs impliqués sur les questions d'économie circulaire à l'échelle d'un projet urbain.

Dans le cadre de cette démarche, le cinquième webinaire était dédié à l'intégration de l'économie circulaire dans les projets bruxellois d'urbanisme et d'aménagement. Les projets d'urbanisme présentés lors de ce circuit intègrent différentes approches : de la planification territoriale à l'urbanisme transitoire, en passant par le métabolisme urbain.

[Télécharger la brochure « Réhabilitation du bâti existant, réemploi et urbanisme transitoire : l'urbanisme circulaire en Belgique »](#)

<http://www.oree.org/source/547.pdf>

Retrouvez également l'ensemble des contenus des rendez-vous des circuits de l'économie circulaire sur la plateforme « Expérimentations Urbaines » de l'ADEME :

<https://www.experimentationsurbaines.ademe.fr/>

## ORDRE DU JOUR

**10h05** – Retour sur l'émergence du sujet économie circulaire et urbanisme, sur les AMI saison 1 et 2 *par David Canal, Coordonnateur innovation urbaine, ADEME*

**10h10** – Présentation de la plateforme ExpeUrba *par Stevan Vellet, Chef de projet Économie circulaire et territoire, ORÉE*

**10h15** – Comment favoriser la mise en place de projet d'urbanisme circulaire grâce à la planification territoriale, *par Alexandre Ferrao Santos, Chargé de projet, Perspective Brussels*

**10h30** – L'approche par le métabolisme urbain, son intérêt et ses interactions avec l'économie circulaire. Les travaux de la chaire métabolisme urbain et économie circulaire, *par Aristide Athanassiadis, Chercheur Senior – Laboratoire de relation humaines-environnementales dans les systèmes urbains – École Polytechnique Fédérale de Lausanne*

**10h55** - Vidéo de projet inspirant : 2 200 logements en béton recyclé à Châtenay - Malabry

**11h00** - Présentation du projet Usquare, conversion d'un ancien complexe militaire en quartier mixte, durable et innovant, *par Victor Ooghe, chercheur en ingénierie architecturale, spécialisé sur l'économie circulaire, Université Libre de Bruxelles*

**11h15** - Vidéo de projet inspirant : La Caserne de Reuilly : un exemple de réemploi, *Paris Habitat*

**11h20** - Présentation de Circle Park, projet d'occupation temporaire d'une friche industrielle qui accueille des ateliers de production pour des acteurs de l'économie circulaire, *par Samuel Gigot, Responsable de projet, Entrakt*

**11h35** - Temps d'échanges : Questions concernant le projet

**12h00** - Clôture : retour sur les circuits de l'Économie Circulaire *par Stevan Vellet, Chef de projet Économie circulaire et territoire, ORÉE*





# INTRODUCTION



## RETOUR SUR L'ÉMERGENCE DU SUJET ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET URBANISME, SUR LES AMI SAISON 1 par David Canal, Coordonnateur innovation urbaine, ADEME

Le sujet de l'économie circulaire étant vaste, les acteurs de l'aménagement (collectivité, aménageur, bailleur, etc.) peuvent s'interroger sur le point de départ pour porter un projet. Le guide paru aux assises de l'économie circulaire début septembre 2020 a pour objectif d'accompagner les acteurs dans cette démarche.

9 territoires ont été accompagnés par l'ADEME pendant 2 à 4 ans pour mettre en œuvre les principes d'économie circulaire sur leurs projets d'aménagement. L'ADEME en a tiré des enseignements généraux qui aboutissent à ce guide.

Il fournit une méthode permettant d'évaluer son niveau de maturité, sa connaissance de l'économie circulaire et de définir des objectifs qui permettront de progresser sur cinq axes de travail.

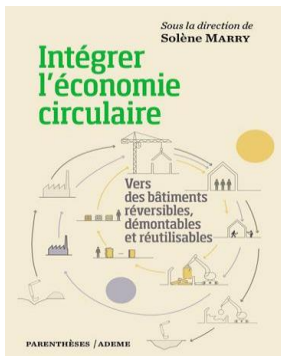
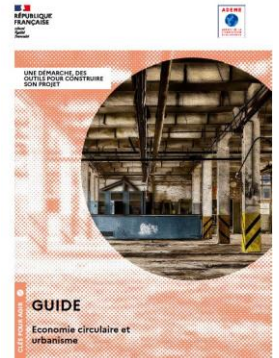
Un certain nombre d'outils sont associés à ce guide : des fichiers Excel à disposition pour s'autoévaluer, des cahiers des charges, des présentations qui balaisent les 7 piliers de l'économie circulaire. Il recense de manière pédagogique les ressources qui existent et qu'on peut utiliser.

Ce guide a été rédigé avec le bureau d'études INDDIGO et l'association ORÉE. Pour le télécharger :

<https://www.assises-economie-circulaire.ademe.fr/content/ressources> (rubrique Atelier #16)

Un atelier mené par l'ADEME « L'économie circulaire, une nouvelle conception de l'aménagement urbain », est également accessible en replay. 3 des 9 territoires accompagnés (Grenoble Alpes Métropole, Nantes Métropole et Plaine Commune) y abordent comment ils ont mis en œuvre l'économie circulaire dans leurs projets d'aménagement.

<https://www.assises-economie-circulaire.ademe.fr/session/a934096c-afb1-ea11-96d3-28187816a369>



Enfin, la parution de l'ouvrage collectif « *Intégrer l'économie circulaire vers des bâtiments réversibles, démontables et réutilisables* » aux Éditions Parenthèses/ADEME est prévue le 7 avril 2022 et est disponible à la pré-commande dès maintenant dans toutes les librairies et plateformes de diffusion en ligne (FNAC, Décitre etc.).

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5405-integrer-l-economie-circulaire-9782863643839.html>



## PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME EXPÉRIMENTATIONS URBAINES par Stevan Vellet, Chef de projet Économie circulaire et territoire, ORÉE

Dans le cadre de son activité de lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources, l'Agence de la transition écologique (ADEME), accompagne les acteurs de la planification et de l'aménagement territorial et urbain dans la création de nouveaux systèmes plus durables, économes en ressources.

L'ensemble des travaux menés dans le cadre des "expérimentations urbaines" ont vocation à être centralisés sur la plateforme : <https://experimentationsurbaines.ademe.fr>

La plateforme, qui a été objet d'une refonte en 2021, vise à :

- Réunir l'ensemble des travaux d'innovation urbaine et d'urbanisme durable portés par l'ADEME en lien avec ses partenaires ;
- Animer les communautés d'acteurs réunis autour d'appel à manifestation d'intérêt et appel à projets lancés par l'ADEME ayant trait à l'innovation urbaine et à l'urbanisme durable ;
- Présenter les actualités en lien direct avec les sujets du site.

La veille sur les différents sujets assure que la plateforme soit mise à jour régulièrement. Expérimentations Urbaines, ainsi, propose :

- Actualités : informations sur des événements, appels à projets, replay de webinaires et autres nouveautés pertinentes en matière d'urbanisme durable ;
- Ressources : centralise tout type de ressource sur la thématique d'urbanisme durable (rapports, études, guide, labels) ;
- Cartographie : représente les projets accompagnés, avec la Fiche Projet pour en savoir plus ;
- Espaces communautés : des espaces pour partager le contenu développé dans les appels à projets de l'ADEME.

Plusieurs communautés d'acteurs concernés par l'innovation urbaine et l'urbanisme durable et bénéficient d'un espace dédié sur le site Expérimentations Urbaines.

Après l'événement, la boîte à outils « *Économie circulaire et urbanisme* » sera disponible sur le site Expérimentations Urbaines. Cette boîte à outils est issue des réflexions des expérimentations « *Économie circulaire et Urbanisme* » menées par l'ADEME. Elle est associée au guide du même nom qui présente la méthodologie permettant de déployer les principes l'urbanisme circulaire. La boîte à outil se veut de proposer des outils les plus opérationnels possibles tels que :

- Une liste de question type sur les usages ;
- Un cahier des charges type pour intégrer plus de circularité dans les appels à projets ;
- Un cahier des charges pour consulter un AMO ;
- Des PowerPoint réutilisables pour des réunions avec des partenaires.



## **COMMENT FAVORISER LA MISE EN PLACE DE PROJETS D'URBANISME CIRCULAIRE GRÂCE À LA PLANIFICATION TERRITORIALE** par Alexandre Ferrao Santos, Chargé de projet Stratégie territoriale, Perspective Brussels

Depuis plusieurs années, la région bruxelloise développe plusieurs programmes pour s'aligner avec les objectifs de développement durable. Parmi eux, le Programme Régional d'Économie Circulaire (PREC) 2016-2021, met en œuvre la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire dans la région. Composé de 111 mesures transversales et sectorielles, il est renforcé par une gouvernance solide incluant de nombreuses administrations. L'ambition du PREC est de développer une stratégie d'économie circulaire ancrée sur le territoire au travers de l'aide à l'innovation, à la recherche et à l'entrepreneuriat, ainsi que par la modification du cadre légal régional et local. Parmi les secteurs les plus concernés par l'action du PREC, nous retrouvons :

- Le secteur de la construction et du BTP
- La gestion et la valorisation des déchets
- Le secteur de la logistique et des services.

Mais comment contribuer à l'intégration de l'économie circulaire dans les projets d'urbanisme ? Partant du principe que l'économie circulaire est un enjeu transversal et pour faciliter sa prise en compte, Perspective Brussels, l'agence de planification de Bruxelles Capitale, intervient au travers d'outils déjà existants, sur 16 sites et pôles stratégiques. Par exemple, le service de conseil pour le montage de projets urbains durables, appelé le Facilitateur Quartier Durable, s'est adapté pour aider les porteurs de projets en matière d'économie circulaire. Sur le Quartier Nord, une étude des acteurs, des ressources et des conditions de valorisation du territoire a été mise en place. Par la suite, une série d'ateliers a porté à identifier les secteurs et lieux pertinents à développer, ainsi qu'une étude des flux du territoire pour mettre en œuvre une stratégie. Sur ces projets, les initiatives privées sont très importantes et permettent de dynamiser l'intégration de l'économie circulaire sur le territoire.

Le projet de réhabilitation du site de la Défense, ancien quartier général de l'OTAN, est une autre illustration de l'intégration de l'économie circulaire dans la planification : la réalisation d'un diagnostic en termes d'usages, flux et économies et sa mise en lien avec les enjeux du territoire, permet d'adopter une stratégie plus cohérente pour la collectivité.



## **L'APPROCHE PAR LE MÉTABOLISME URBAIN, SON INTÉRÊT ET SES INTERACTIONS AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. LES TRAVAUX DE LA CHAIRE MÉTABOLISME URBAIN ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE** par Aristide Athanassiadis, Chercheur Senior – Laboratoire de relation humaines-environnementales dans les systèmes urbains – École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Les villes sont, en très grande majorité, responsables de la consommation excessive des ressources. Depuis 1900, la consommation de matériaux de construction a été multipliée par 50 afin d'étendre nos villes et de les maintenir. Au vu des dégâts écologiques que représentent nos consommations de ressources, il est nécessaire de diminuer les flux entrants et sortants des villes, mais aussi de les rendre circulaires, afin de limiter leur impact sur l'extérieur.

Le métabolisme urbain est l'analyse systémique des flux entrants (énergie, eau), stockés (bâtiments, infrastructures) et sortants (déchets, pollution). La quantification de ces flux permet de montrer l'étendue de notre dépendance extérieure en termes de matériaux et de ressources, mais aussi de

mesurer, par des ordres de grandeur, le poids d'une ville. Ainsi, une fois les flux identifiés et quantifiés, les collectivités peuvent mesurer les efforts requis pour réduire l'impact environnemental et trouver les secteurs les plus pertinents à développer et à rendre circulaires. Le métabolisme urbain constitue donc le point de départ pour ancrer l'économie circulaire, afin d'avoir des indicateurs pérennes.

En réalité, la ville est aujourd'hui extrêmement spécialisée, en termes d'emplois et d'espace. L'éparpillement de l'industrie et de l'agriculture dans le monde rend discutable l'idée d'une ville circulaire.

Afin de trouver des solutions cohérentes à ces problématiques et d'optimiser les plans régionaux et locaux d'économie circulaires, la Chaire Circular Metabolism a proposé des interfaces entre les milieux académiques et institutionnels et a mis en place une veille stratégique sur un réseau de villes du monde entier.

Grâce aux travaux de la Chaire, une coopérative de réutilisation de bois de la forêt de Soignes a vu le jour, permettant de réduire l'empreinte carbone des exportations en Chine et de créer de nouveaux emplois sur le territoire bruxellois, par la relocalisation de la chaîne de valeur.

La Chaire Circular Metabolism a développé plusieurs outils à destination des acteurs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme :

- La plateforme de tableaux métaboliques de métabolisme urbain (pour Bruxelles) <https://data.metabolismofcities.org/dashboards/brussels/>
- La plateforme de matchmaking de matériaux/espaces/équipements <https://platformu.org/>
- Le podcast Circular Metabolism : <https://www.youtube.com/watch?v=VGKmc-ODWxw&list=PLmY7ft2HM553nKbpUUoDIIGRxlGRsMQEt>



## **PRÉSENTATION DU PROJET USQUARE, CONVERSION D'UN ANCIEN COMPLEXE MILITAIRE EN QUARTIER MIXTE, DURABLE ET INNOVANT** par Victor Ooghe, chercheur en ingénierie

architecturale, spécialisé sur l'économie circulaire, Université Libre de Bruxelles

Dans le quartier bruxellois d'Ixelles, un ancien complexe militaire a été choisi comme site stratégique par la région, afin de répondre aux enjeux universitaires. Jusqu'en 2018, ce site de 40 000 m<sup>2</sup> de bâtiments était entièrement fermé et exclusivement occupé par la police fédérale.

Financée par le FEDER, une première phase de transformation du site a été coordonnée par l'Université de Bruxelles pour développer un projet de cité internationale étudiante, comprenant un centre de recherche, des logements étudiants, mais aussi des logements riverains subventionnés. Un incubateur de start-ups est également prévu dans le projet.

Le projet Usquare a défini sa stratégie de circularité autour de 3 piliers fondamentaux :

- Une étude des flux entrants et sortants, via des scénarios préliminaires, est nécessaire pour pouvoir les minimiser ;
- Une hiérarchie des valeurs pour éviter la manipulation des matériaux et les réutiliser tels quels est primordiale ;
- Une approche du site comme source de matériaux permet de développer des synergies entre les différents projets.

Grâce aux projets de recherche sur le site, le plan d'aménagement initial a été modifié pour y intégrer davantage de solutions d'économie circulaire. Notamment, 3 bâtiments destinés à être démolis vont finalement être maintenus.

Au cours de la première phase de développement, les architectes ont énormément travaillé avec les mégastructures du site. Une stratégie primordiale, selon l'intervenant, qui aurait permis le maintien de 75% des matériaux sur site. De plus, pour les vitrages, les architectes ont décidé de réutiliser les cloisons de façades en PVC, qui devaient être remplacées, dans des cloisons intérieures vitrées. Cette adaptation des concepteurs a permis une forte diminution des flux sortants.

En ce qui concerne la suite du projet, pour la phase de conception des logements sociaux, des plans de déconstruction ont été mis en place et sont illustratifs de la prise de conscience des porteurs de projets pour une meilleure intégration de l'économie circulaire. Afin d'améliorer la vision des bâtiments pour les prochains projets, il s'agit de promouvoir la réutilisation, au maximum, des mégastructures et de fixer des objectifs ambitieux en matière de flux entrants et sortants.



## **PRÉSENTATION DE CIRCLE PARK, PROJET D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE QUI ACCUEILLE DES ATELIERS DE PRODUCTION POUR DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** par Samuel Gigo, Project manager, Entrakt

Le Studio City Gate et le Circle park sont des projets d'occupation temporaire situés sur la commune d'Anderlecht, aux alentours de Bruxelles. Pour la période 2017-2023, Entrakt a été mandaté par City pour animer des sites à l'abandon avec une multitude d'activités de production et de récréation. Au total, le projet héberge 57 structures qui collaborent et mettent en place des synergies. Afin de minimiser les investissements et de favoriser l'économie circulaire, le projet d'aménagement temporaire a été pensé de manière à prioriser le réemploi des matériaux et l'optimisation du bâti.

Par exemple, au cœur du City Gate, l'objectif de réaménager un bâtiment à l'abandon de 2000 m<sup>2</sup> pour en faire un espace de co-working a nécessité l'expertise de Be-Module Inside. Afin de créer des espaces privatisant et de réaliser des économies d'énergie, une approche « boxes in the box » a été adoptée. Les modules sont adaptables en taille en fonction de la demande, et les matériaux utilisés pour leur construction proviennent du site même ou de bâtiments en déconstruction suivis par Entrakt.

Dans la continuité de l'objectif de moindre impact environnemental, le site accueille des porteurs de projets travaillant directement en lien avec l'économie circulaire :

- Jean Marc Wull recycle les matériaux de rembourrage de matelas pour en faire des objets de design ;
- Precy Numbi récupère des matériaux cassés d'électroménager pour en faire des costumes de robots qu'il expose lors d'événements artistiques ;
- Le Hacker Space est un regroupement de passionnés d'électronique, qui organisent des « repair cafés » pour aider à comprendre les mécanismes de réparation d'appareils défectueux.

Le Circle Park était un terrain en friche de 18 000 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir des activités en extérieur. Il a été découpé en 3 zones :

- Une zone sport, qui accueille des terrains de beach-volley ;
- Une zone événement, avec une guinguette installée de manière permanente, et des programmations temporaires comme des concerts ;
- Une zone atelier, composé de cinq containers maritimes récupérés sur le port d'Anvers et aménagés pour accueillir des projets de construction en lien avec l'économie circulaire.

L'aménagement du site a été pensé de manière à être délocalisable, à la fin du mandat d'occupation temporaire, par exemple avec l'utilisation des containers transportables. Les aménagements fixes se veulent être durables, comme la cabine à haute tension qui sera récupérée pour le chantier futur, ainsi que le sable utilisé pour les terrains de sport. Le site du City Gate/Circle Park est un écosystème qui attire divers publics, mais ceux-ci peuvent s'imprégner de l'ensemble des activités proposées grâce à la mutualisation des espaces.



# QUESTIONS/RÉPONSES ET VIDÉOS DE PROJETS INSPIRANTS

**Question pour Alexandre (Perspective Brussels) :** Sur les 111 mesures du PREC, un processus de co-construction entre la région et les acteurs associatifs a-t-il eu lieu ?

Il y a eu un processus de co-construction qui avait ses faiblesses. Mettre en place un dialogue avec tous les intervenants et faire démarrer le projet sont un équilibre difficile à trouver. Nous, l'agence de planification, n'avons pas participé à l'élaboration des mesures, et nous avons dû signaler qu'il manquait plein d'acteurs, etc.

Mais nous sommes tout de même heureux que les choses aient démarré. Il faut savoir que PREC a un système de mise à jour, donc nous avons pu, au fil des ans, corriger certaines mesures qui par exemple, n'étaient pas cadrées de la bonne façon ou n'intégraient pas tous les acteurs.

**Question pour Aristide (ULB) :** Comment l'évaluation des impacts environnementaux à l'échelle de la ville du territoire a-t-elle été faite ? Le métabolisme urbain prend-il en compte le volet humain, les comportements psycho-sociologiques ?

Tout d'abord, l'impact environnemental peut être direct ou indirect : il est direct si l'on mesure toutes les émissions dues à la production/consommation locale, il est indirect si on prend en compte toutes les activités d'extraction, de fabrication et de transport en dehors de notre territoire. L'impact environnemental extérieur est 4 fois supérieur à l'impact direct à l'échelle de Bruxelles. Leur mesure passe par des analyses de cycle de vie, des tableaux inputs/outputs, etc.

Par rapport aux comportements sociaux, il est compliqué de relier l'échelle micro et macro, car ils ne mobilisent pas les mêmes outils statistiques. Pour évaluer les comportements humains, on va réaliser des entretiens alors qu'à l'échelle macro, on utilise des statistiques de l'économie de l'environnement. Les deux dialoguent très mal et il faudrait travailler là-dessus pour rendre cela opérationnel.

**Question pour Aristide (ULB) :** Les difficultés à dialoguer entre les acteurs viennent-elles du fait qu'il n'existe pas de consensus autour de la définition de l'économie circulaire ?

Certainement. Il y a 5 ans, un article scientifique listait les 114 définitions qu'il existait de l'économie circulaire et les auteurs en ont proposé une 115e. L'économie circulaire n'est pas un domaine scientifique. L'interprétation de l'économie circulaire est très différente d'une ville à une autre et donc les mesures sont incomparables. Ce qui est sûr, c'est que sans des objectifs chiffrés qui précèdent les mesures, l'économie circulaire est un peu du vent.

**Question pour Victor (ULB) :** Sur le projet Usquare, parvenez-vous à travailler avec des acteurs locaux ? Les compétences et savoirs faire sont-ils présents dans la région ?

Oui, Rotor et d'autres acteurs locaux sont à la pointe sur la question du réemploi. Le projet a fait appel à des bureaux de contrôle, notamment, pour valider le processus de qualité des matériaux. Au niveau des entreprises de construction, j'ai encore le ressenti qu'elles ont du mal à intégrer le réemploi, car il y a la question de la sous-traitance et de la compétitivité. À Bruxelles même, la préparation de

réemploi des matériaux est possible, et aux alentours, il y a sûrement des acteurs disposés à réaliser ces opérations.

**Question pour Victor (ULB) :** Est-ce que la réutilisation de la brique sur le projet Usquare a eu un impact sur la filière locale ?

Il est trop tôt pour le dire. Nous voulions travailler en circuit fermé sur le site, c'est-à-dire récupérer les briques du site pour les réutiliser dans le projet. Les concepts architecturaux prévoyaient quand même plus d'application de briques que ce qu'on pouvait récupérer des bâtiments, donc on a eu un besoin supplémentaire. La filière de réemploi de briques en Belgique existe déjà et est déjà fortement développée. Cependant, les fournisseurs ne sont pas encore en mesure de nous fournir la preuve qualité de résistance, ce qui pourrait être développé.

**Question pour Victor (ULB) :** Le phasage du chantier a-t-il été modifié au regard des possibilités de réemploi ?

La première phase, financée par le FEDER, a un planning restreint, avec des délais déterminés. C'est un projet stratégique, il y a donc un enjeu politique de livrer ce site. Il y a aussi des questionnements autour du stockage, on ne peut pas vraiment adapter cette phase, il y a déjà des retards. Pour les phases suivantes, c'est peut-être possible. ?

**Question pour Victor (ULB) :** Justement, comment peut-on régler ces problématiques de stockage ?

Dans les phases 2 et 3, nous avons mieux étudié la question. Avec les inventaires et les simulations, nous savons quels matériaux et quel bâti existent sur le site, nous savons plus ou moins comment stocker les matériaux. Le problème, c'est que pour seulement 1 bâtiment, on peut avoir besoin de 1000 m<sup>2</sup> de stockage, pour récupérer les matériaux intéressants. Si l'on fait tous les chantiers en même temps, nous n'aurons pas suffisamment de place.

**Question pour Samuel (Entrakt) :** Parfois l'urbanisme transitoire accompagne la préfiguration du futur projet, avec la sélection des éléments à maintenir, pour le Studio City Gate et le Circle Park, des choses vont-elles être maintenues pour les futurs projets ?

Les deux projets se situent non loin du centre de Bruxelles, mais dans un quartier assez désert avant l'arrivée du City Gate en 2017. L'objectif de City Dev à l'époque était de prototyper les futurs usages. Le projet qui viendra prendre la place de City Gate et Circle Park, conservera des espaces de production pour les artistes et les artisans, ainsi que la salle d'escalade. Cela permet aux porteurs de projets, qui ont pris le risque de s'inscrire dans une démarche temporaire, de voir leur projet se prolonger. La salle d'escalade a créé une nouvelle dynamique dans le quartier. Les terrains de sport du City Gate s'inscrivent dans un contexte de besoin criant d'infrastructures sportives à Bruxelles. La commune est donc intéressée de garder les terrains de Beach Volley. Donc en effet, le but de ces occupations temporaires, c'est de tester et prototyper les activités qui pourraient avoir un effet bénéfique sur le quartier, et de les intégrer aux futurs projets.



**VIDÉOS DE PROJET INSPIRANTS : « 2 200 logements en béton recyclé à Châtenay - Malabry », Institut Paris Région et « La Caserne de Reuilly : un exemple de réemploi », Paris Habitat**

Consulter la vidéo « 2 200 logements en béton recyclé à Châtenay - Malabry » :

<https://www.youtube.com/watch?v=6LCYSL-thFI>

Consulter la vidéo « La Caserne de Reuilly : un exemple de réemploi » : <https://vimeo.com/216136605>



**CLÔTURE**



**RETOUR SUR LES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE** par Stevan Vellet, Chef de projet économie circulaire, ORÉE

Les circuits ont permis de mettre en lumière des projets d'aménagement urbain qui se fondent sur des solutions d'économie circulaire qui ont été menées à bien, mais aussi d'identifier les freins à lever pour faciliter leur déploiement. Ces séminaires ont, également, été l'occasion de fédérer une communauté d'acteurs travaillant sur ces sujets.

Les circuits de l'économie circulaire c'est :

- **5 événements ;**
- **10h et 24 minutes de webinaires ;**
- **1180 inscrits cumulés ;**
- **520 participants ;**

Les Replays des 5 circuits de l'économie circulaires ainsi que les présentations, brochures et compte-rendu sont disponibles sur la [plateforme Expe Urba](#)



## SUPPORT DE PRÉSENTATION

[http://www.oree.org/source/\\_546.pdf?1647947675423](http://www.oree.org/source/_546.pdf?1647947675423)

## REPLAY DE L'ÉVÉNEMENT

<https://www.youtube.com/watch?v=KraW06Bgp0Q>



## CONTACTS



**Céline CALLEGARI**  
MTE/DGALN/DHUP/AD4  
[celine.callegari@developpement-durable.gouv.fr](mailto:celine.callegari@developpement-durable.gouv.fr)



**David CANAL**  
Innovation Urbaine  
[david.canal@ademe.fr](mailto:david.canal@ademe.fr)



**Stevan VELLETT**  
Chef de projet économie circulaire  
[vellet@oree.org](mailto:vellet@oree.org)

